

# Diplôme Universitaire Education Pédagogie et Culture(s) de l'altérité



Permettre à des cadres et agents de la fonction publique d'état, de la fonction publique territoriale (Département, Métropole), de la fonction publique hospitalière : assistantes sociales, infirmières, documentaliste, enseignants, CPE, principaux, psychologues scolaires, éducateurs, adultes accompagnants, d'accéder à des connaissances actualisées sur les culture(s) de l'altérité, l'interculturalité et leurs effets dans l'éducation

A partir d'une introduction aux enjeux européens, il s'agit :

- d'ouvrir à l'interculturalité en vue de construire des réponses éducatives et pédagogiques pour les publics des élèves allophones migrants et plus largement pour les élèves des familles les plus éloignées culturellement de l'école ;
- d'inscrire son action dans la dynamique européenne avec la prise en compte des recommandations européennes ;
- de repérer les droits opposables aux enfants à l'école et dans la société.

## Contenus de la formation

**Module 1 : Les fondements culturels** sociologiques et historiques de l'altérité 26h

*La représentation de l'autre dans l'histoire : Comment, à travers la culture, se construit-on ? Définition de l'interculturalité ; notions anthropologiques, psychologiques et linguistiques qui permettent de poser la problématique de la rencontre des cultures ; l'interculturalité pensée comme un processus : aspects conceptuels et contextuels de culture, interculturalité, discrimination, identité :*

- anthropologie : la parentalité, ici, avant et ailleurs, la place de l'enfant, de l'enfant et de la famille dans différentes sociétés, stéréotypes et histoire,
- des stéréotypes dans l'Histoire,
- les écrits littéraires : les stéréotypes de genre (altérité et identité),
- sociologie : les modèles d'acculturation, intégration, assimilation,
- les modèles d'intégration: éléments de comparaison.

**Module 2 : Aspects de psychologie** 26h : *altérité, les problématiques psychique de la multi culturalité comment passer de la multi culturalité à l'interculturalité dimensions ; psychologie et apprentissage :*

- impact psychique de la migration,
- biculturalité et plurilinguisme,
- les besoins spécifiques des élèves migrants, allophones ou issus de minorités culturelles,

- les différentes façons d'apprendre : culture, cognition affectivité,
- distance culturelle entre la famille et l'école, ex : le quart monde,
- réactions à l'altérité aspects psychologiques et l'interculturalité,
- psychologie cognition les évolutions de rapport aux temps et à l'espace (numérique).

**Module 3 : Aspects juridiques et sociologiques** 26h : *Droit de l'enfant, droit de la famille, droit des migrants, la place des parents ; droit du sol ; droit de la personne ; directives et textes européens, textes règlementaires français ; fonctionnement des institutions ; politique européenne comparée, loi 2004, loi 2005 ; aspects synchroniques de sociologie : la question de la grande pauvreté, la discrimination, les associations d'aides aux personnes.*

**Module 4 : Education et pédagogie** 26h : *Education comparée analyse et perspectives françaises les principes de l'inclusion. Pédagogie, didactique et apprentissages, ressources, formation à la médiation, la langue de l'école, les dispositifs qui permettent la participation des familles.*

- approches plurielles : l'éveil aux langues, interculturalité dans la classe,
- le partenariat école-familles, la médiation,
- l'inclusion, éducation comparée, textes de loi,
- tradition orale tradition écrite,
- la posture de l'aidant.

## Modalités pratiques

- dossier d'inscription permettant d'apprécier le parcours et les implications personnelles dans le sujet (fiche candidature, CV, lettre de motivations) à adresser à FOCAL, SERVEILLE Valérie [valerie.serveille@univ-lyon1.fr](mailto:valerie.serveille@univ-lyon1.fr) avec copie à : [pole-ash-et-numerique@univ-lyon1.fr](mailto:pole-ash-et-numerique@univ-lyon1.fr).
- ouverture des inscriptions du 5 au 25 octobre 2015.

## Evaluation

Elle comporte trois volets : • assiduité, • production d'un dossier, article, • mémoire et soutenance.

## Calendrier du DU

- **Premier cours** : samedi 12 décembre 2015 de 8h à 12h.
- **Du 5 janvier 2016 au 7 juillet 2016** hors vacances universitaires, à raison de 2 jours, mardi et jeudi, de 18h à 20h auxquels s'ajoutent 6 samedis pour un total de 120h.
- **Architecture** : 4 modules de 26h + 10 h travail réflexif pour le mémoire + 6h accueil, régulation évaluation.
- **Mémoire** : Date de remise de mémoire : lundi 22 août 2016 avec soutenance : 20 et 22 septembre 2017.

## Formateurs et Responsables pédagogiques

**Nadja ACIOLY**, maître de Conférences HDR,

**Catherine LACHNITT**, IA IPR de lettres – responsable CASNAV,

**Catherine GERVAIS**, inspectrice chargée de mission pour l'ASH, le numérique et le 1<sup>er</sup> degré ESPE Lyon/Université Lyon1

**Coordinatrice** : **Christelle DUMOLIN**, formatrice ASH de l'ESPE Lyon/Université Lyon1

**Intervenants** : **Nadja ACIOLY REGNIER**, maître de Conférences HDR - ESPE Lyon/Université Lyon1

**Franck BETTENDORFF**, coordinateur de l'équipe d'enseignants pour les enfants et jeunes du voyage de la Direction de l'Enseignement Catholique de Saint-Etienne,

**Muriel BOSSUROY**, maître de conférences en psychologie Lyon 2,

**Ghislaine DURAND**, enseignante,

**Catherine LACHNITT**, IA IPR de lettres académie de Lyon – responsable du CASNAV,

**Jean-Pierre LIEGEOIS**, sociologue, professeur honoraire à l'université Paris-Descartes,

**Alain MOUGNIOTTE**, directeur de l'ESPE Lyon/Université Lyon1,

**Franck Olivier SCHMITT**, association Regards de Femmes Tsiganes,

**Anne ROUMY**, chargée de mission DASEN du Rhône,

**Jean-Luc VIDALENC**, animateur-formateur Pôle Allophones de la DSDEN du Rhône.

**Toutes ces informations et d'autres complémentaires sont disponibles sur le site de l'ESPE : [espe.univ-lyon1.fr](http://espe.univ-lyon1.fr)**